

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 16 janvier 2009

**Service instructeur**  
Service Insertion et Développement Local

N° 2009-1-4-4

**Service consulté**

**FONDS D'INTERVENTION  
POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES  
Projets d'actions mis en œuvre par trois collèges**

Résumé : Le Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires est un dispositif doté de 40 000 € en 2009, destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mis en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Dans ce cadre, les collèges de Wittenheim (Joliot-Curie), de Huningue (de Nerval) et de Kingersheim (Zola), présentent chacun un projet pour un montant total de 1 459 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général, dans le cadre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires (FIVS), doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés. Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas, par une Cellule Technique, composée de représentants du Conseil Général et de l'Inspection Académique.

Après avis favorable des membres de la Cellule Technique, réunie le 23 octobre 2008, sur la base des documents « Demande de financement » présentés par les collèges de Wittenheim (Joliot-Curie), de Huningue (de Nerval) et de Kingersheim (Zola), trois projets sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût total de ces projets, dont les synthèses figurent en annexe, s'élève à 1 839 €. Le montant total des subventions sollicitées au titre du FIVS s'élève à 1 459 €.

<b>Collège</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Responsables du projet</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Financement sollicité en euros</b>
Joliot-Curie Wittenheim	Formation des délégués élèves	- Principale adjointe - CPE - 2 enseignants - 1 ATOSS	Un avocat	800
de Nerval Huningue	Enjeux et risques de l'internet	- Principale adjointe - Assistante sociale - Enseignants	Un animateur de l'association CALYSTO	309
Zola Kingersheim	Degrés et formes de la violence	Les professeurs d'histoire et géographie des classes de 5 <sup>ème</sup>	- BPDJ, - Intervenante du théâtre-forum « De cours à jardin »	350

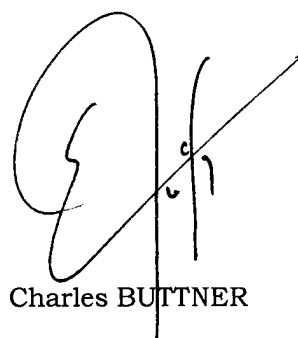
Compte tenu de l'intérêt de ces trois projets, il est proposé d'attribuer un crédit global de 1 459 €.

La dépense est à imputer au programme H711 chapitre 65, nature 65737, fonction 51.

Au vu de ce qui précède, je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges, porteurs des projets :

- 800 € au collège Joliot-Curie de Wittenheim,
- 309 € au collège de Nerval de Huningue.
- 350 € au collège Zola de Kingersheim.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

## Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires

<b>Porteur</b>	<b>Collège Irène JOLIOT-CURIE - WITTENHEIM</b>
<b>Intitulé</b>	« Formation des délégués élèves »
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le projet présenté est une reconduction d'une action similaire menée au cours de l'année scolaire 2007-2008 et qui avait bénéficié d'un financement départemental au titre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires.</p> <p>Il s'agit d'une formation qui, combinée à l'élection « en dimension réelle des délégués élèves », s'inscrit dans le projet d'établissement, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.</p> <p>Le but de cette action est de proposer une formation qui valorise les délégués aux yeux des autres élèves et des adultes du collège.</p> <p>Pour cela il est envisagé, pour leur donner de l'importance et faire en sorte qu'ensuite leur rôle puisse être réel et de poids, de leur accorder un temps privilégié en les regroupant et en les accompagnant en formation hors du collège (<i>au Centre d'Accueil de Mittelwihr pour une partie des délégués, et à la MJC de Wittenheim pour un autre groupe</i>).</p> <p>L'équipe éducative attend de ce projet que, comme les années précédentes, les délégués s'impliquent entièrement, et avec sérieux, dans la vie de l'établissement scolaire et qu'ils soient, en contrepartie, écoutés et reconnus dans leur rôle par l'ensemble de la communauté éducative.</p>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>La formation des élèves délégués est menée en continu, tout au long de l'année scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contenu est adapté aux besoins recensés et aux difficultés rencontrées</li> <li>- Les délégués élèves sont sensibilisés au respect de l'autre. Ils apprennent à exercer leur rôle, à agir et à communiquer au sein du collège, à s'impliquer, comme acteurs, dans la lutte contre la violence.</li> </ul>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	Cinq membres de l'équipe éducative ( <i>la Principale Adjointe, la Conseillère Principale d'Education, deux enseignants et un ATOSS</i> ) encadreront chaque groupe de délégués élèves durant les journées de formation.
<b>Durée de l'action</b>	Trois journées seront consacrées à cette action, à raison de deux jours ( <i>avec nuitée</i> ) à Mittelwihr, pour les délégués des classes de 6 <sup>ème</sup> et de 5 <sup>ème</sup> et une journée à la MJC de Wittenheim, pour les délégués des classes de 4 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> .
<b>Public</b>	Tous les délégués élèves, soit 46 élèves bénéficieront de cette formation spécifique.
<b>Partenaires</b>	La MJC de Wittenheim, d'une part, accueillera une partie des élèves et, d'autre part, sera associée au projet comme partenaire de proximité.
<b>Budget Prévisionnel</b>	<p>Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 1 180 € et correspond au coût du transport et de l'hébergement, au Centre d'Accueil de Mittelwihr, des délégués élèves des classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>.</p> <p>380 € seront pris en charge sur le budget de l'établissement.</p> <p><b>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 800 €.</b></p>

### Conclusions, avis de la Cellule Technique réunie le 23 octobre 2008 :

Avis favorable pour un montant de 800 €.

## Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires

<b>Porteur</b>	<b>Collège Gérard de NERVAL - HUNINGUE</b>
<b>Intitulé</b>	« Enjeux et risques de l'Internet 2008-2009 »
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>L'équipe éducative a constaté qu'Internet, par le chat, les blogs ou MSN, est, pour les adolescents, tout à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une scène sur laquelle ils se dévoilent et se livrent,</li> <li>- une tribune sur laquelle ils échangent et y dénoncent parfois jusqu'à la diffamation,</li> <li>- un comptoir de commerce où ils effectuent des transactions commerciales légales ou illégales,</li> <li>- un lieu d'instruction,...</li> </ul> <p>Internet est très souvent chronophage, captivant de nombreux élèves au point d'amputer leur temps de repos ce qui génère des difficultés de concentration, nuit aux résultats et peut amener certains élèves à se désinvestir du travail scolaire, voire à « décrocher ».</p> <p>La navigation sur internet expose également au risque de mauvaises rencontres avec des « prédateurs », par le biais de sites pornographiques ou pro an (<i>prônant l'anorexie</i>).</p> <p>Face à l'intérêt manifesté par les élèves qui ont participé à une première action, au cours de l'année scolaire 2007-2008, et au regard de leur prise de conscience du risque de la manipulation à distance et de la nécessité de protéger leur intimité, l'équipe éducative souhaite reconduire ce type de projet, au cours de l'année scolaire 2008-2009.</p> <p>Le projet a pour buts d'éveiller la curiosité des élèves, au-delà du ludique, d'aiguiser leur sens critique, de les sensibiliser aux risques, de les rendre plus responsables et de leur inculquer le respect des personnes, dans leurs blogs.</p> <p>A l'attention des adultes (parents et enseignants), il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les sensibiliser aux usages que font leurs enfants d'Internet et leurs dangers,</li> <li>- les encourager à sécuriser leur ordinateur en leur procurant conseils et astuces,</li> <li>- répondre à leurs légitimes inquiétudes.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	Un animateur de l'association CALYSTO interviendra auprès des groupes d'élèves, à raison de trois séances interactives de 2 heures en journée. La formation sera basée sur l'apprentissage encadré de la recherche sur Internet des sites utiles en évitant les sites choquants ( <i>racistes, violents, incitatifs à certains comportements déviants</i> ), sur l'utilisation des blogs ( <i>avec pour thèmes le droit à l'image, la diffamation, la question de l'anonymat</i> ) et sur l'usage des jeux en ligne ( <i>du divertissement nécessaire à l'addiction potentielle</i> ). Il est prévu également, en fin de journée, une intervention à l'attention des parents, adultes de la communauté éducative et enseignants.
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	Les professeurs des classes concernées, l'assistante sociale scolaire, l'infirmière et la Principale Adjointe participeront aux séances de sensibilisation des élèves aux risques de l'utilisation de l'Internet.
<b>Durée de l'action</b>	Le projet sera mené sur une journée, à raison de trois séances de deux heures en fin d'année scolaire 2008-2009.
<b>Public</b>	Tous les élèves de classes de 5 <sup>ème</sup> , soit 150 élèves répartis en 3 groupes, bénéficieront de cette action de sensibilisation.
<b>Partenaires</b>	Un animateur de l'association CALYSTO ( <i>reconnue et agréée par l'Education Nationale</i> ) interviendra auprès des élèves.
<b>Budget prévisionnel</b>	Le coût du projet s'élève à 309 € et correspond au coût d'une journée d'intervention de l'animateur de l'association CALYSTO. <b>La subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 309 €.</b>

### Conclusions, avis de la Cellule Technique réunie le 23 octobre 2008 :

Avis favorable pour une subvention de 309 €.

## Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires

<b>Porteur</b>	Collège <b>Emile ZOLA - KINGERSHEIM</b>
<b>Intitulé</b>	« Degrés et formes de la violence »
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Depuis l'année scolaire 2007-2008 l'équipe éducative, qui a relevé de nombreux problèmes de violences dans les classes de 6<sup>ème</sup>, a réfléchi à un projet d'action pour y apporter une réponse.</p> <p>Dans le cadre de l'amélioration du parcours des élèves, tel qu'il est défini dans le projet d'établissement, une action est à présent envisagée pour permettre aux élèves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- distinguer ce qui relève de la violence,</li> <li>- reconnaître, face à une situation donnée, s'il s'agit d'une violence verbale, morale ou physique,</li> <li>- trouver des solutions pour s'en sortir,</li> <li>- répondre autrement que par la violence.</li> </ul> <p>Les résultats attendus devraient s'évaluer en terme de baisse significative des faits de violences, tant verbales que physiques, et de diminution, lors des conseils de Classes, des nombres de rapports d'incidents, de sanctions (<i>retenues, convocations des parents, exclusions</i>) suite à des comportements violents.</p>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Cette action ne peut être menée sans que les élèves bénéficient d'« un rappel à la loi » (<i>définition du délit, risques encourus, protection,...</i>).</p> <p>C'est la BPDJ (<i>Brigade de Protection de la Délinquance Juvenile</i>) qui assurera une intervention auprès de l'ensemble des élèves ciblés, aujourd'hui en classes de 5<sup>ème</sup>.</p> <p>Il est également prévu que les élèves, par le biais d'un Théâtre Forum et de jeux de rôles, se mettent en scène et prennent la mesure de ce qu'est la violence et quelles sont les violences qu'ils peuvent générer (<i>ou subir</i>), sans en avoir conscience.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	Les professeurs d'histoire et géographie de toutes les classes de 5 <sup>ème</sup> participeront à la réalisation du projet.
<b>Durée de l'action</b>	<p>L'action sera menée en deux temps forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 20 février 2009 : journée d'intervention de la BPDJ,</li> <li>- courant du deuxième trimestre de l'année scolaire 2008-2009 : intervention du Théâtre forum.</li> </ul>
<b>Public</b>	Tous les élèves en classes de 5 <sup>ème</sup> seront concernés par les actions mises en œuvre dans le cadre de la prévention de la violence au collège.
<b>Partenaires</b>	La BPDJ et l'association de Théâtre Forum « De cour à jardin » sont retenus pour intervenir auprès des élèves.
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Le coût total du projet s'élève à 350 € et correspond au coût des interventions de l'association « De cour à jardin » (<i>7heures à 47 €/heure, plus déplacement</i>).</p> <p><b>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 350 €.</b></p>

### Conclusions, avis de la Cellule Technique réunie le 23 octobre 2008 :

Avis favorable pour une subvention de 350 €.